



PAR COURRIEL

Québec, le 8 septembre 2020

Madame Hélène Perrault, PRP, ARP  
Conseillère – Gestion stratégique  
Équipe Autorisations gouvernementales et participation du public  
Direction Projets de transport et construction  
Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés  
855, rue Sainte-Catherine Est, 21<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5  
perrault.helene@hydroquebec.com

Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions additionnelles que vous trouverez en fichier joint.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 11 septembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.



1. La commission souhaite une mise à jour du tableau 9-3 : Type de peuplements touchés par le déboisement, PR3.2, p. 9-26 avec l'éclairage des résultats des inventaires forestiers effectués à l'automne 2019 et au printemps 2020.
2. Le mode de déboisement C n'apparaît pas dans le tableau C-8a : Superficies préliminaires à déboiser dans l'emprise de la ligne projetée selon les modes de déboisement du DQ12.1, p. 9. Doit-on en déduire qu'aucune superficie ne serait déboisée en ayant recours à ce mode? Sinon, veuillez réviser le tableau en conséquence.

